



Mondercange, le 4 février 2020

Au Collège Échevinal de la  
Commune de Mondercange

**Concerne:** intervention pour la séance du conseil communal du 7 février 2020

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 7 février 2020 l'intervention suivante :

Une large fraction des personnes composant la population de la Commune de Mondercange est d'expression française. Pour mettre ces gens en mesure de suivre comme il faut les sujets d'intérêt communal, il faudrait que la communication de la commune avec ses citoyens se fasse de manière bilingue, et cela de façon généralisée et dans tous les domaines.

Mises à part les réunions d'information du Collège des Bourgmestre et Échevins sur les grands événements, nouveautés ou projets d'envergure, qui ont lieu assez rarement, une attention particulière devrait être portée aux diverses manifestations organisées à l'intention du public par les commissions consultatives. Tout en ciblant en principe la totalité des citoyens intéressés, ces manifestations n'atteignent en règle générale que ceux qui maîtrisent les langues luxembourgeoise et allemande. Y remédier serait cependant chose facile. L'ASTI offre des services de traduction et d'interprétation simultanée à des frais raisonnables.

Comme le thème évoqué touche aux principes démocratiques de l'égalité et de l'échange interculturel, nous prions le Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir nous fournir la réponse à la question suivante :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, entend-il à l'avenir valoriser le travail des commissions consultatives en accordant la prise en charge des frais de traduction et d'interprétation qui peuvent surgir dans le cadre de leurs manifestations, réunions ou conférences publiques ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,  
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM  
Marc FANCELLI  
René PIZZAFERRI  
Christine SCHWEICH  
John VAN RIJSWIJCK